

Charles DUDOGNON
Professeur / Professor

Centre de droit et d'économie du sport (CDES) / Centre for the law and economics of sport
Faculté de droit et des sciences économiques / Faculty of Law and Economics
Université de Limoges / University of Limoges

Adresse professionnelle
13 rue de Genève
87100 Limoges
France

dudognon@cdes.fr
06 86 94 85 73
+33(0)5 55 45 76 00 (dir. 07)

Situation actuelle

- **Professeur des Universités**, Université de Limoges.
- **Directeur du Centre de droit et d'économie du sport (CDES)**, équipe thématique de l'**Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ)**, EA 3177.

Cursus et titres universitaires

- **Habilitation à diriger des recherches**, 2013, Université de Limoges,
Sujet : *Recherches sur le droit du sport : de la formation de la règle sportive à sa sanction.*
- **Doctorat Nouveau Régime en Droit**, 2007, Université de Limoges,
Thèse sur *Les sources du droit du sport.*
- **DESS « Formation juridique et économique aux professions du sport »**, Université de Limoges, 1990, mention très bien, Université de Limoges.
- **DEA de droit public**, Université de Limoges, 1989, mention bien.

Parcours professionnel et situations statutaires

- **Depuis 1^{er} septembre 2015** : professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges.
- **Du 1^{er} septembre 2010 / 31 août 2015** : maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges.
- **Du 1^{er} février 2002 / 31 août 2010** : maître de conférences associé en droit à l'Université de Limoges auprès de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE).
- **Du 1^{er} septembre 1990 au 31 août 2010** : chercheur auprès de CDES-Progesport, association de gestion du laboratoire Centre de droit et d'économie du sport.

Fonctions et responsabilités diverses

- **Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges** :
 - Depuis 2014, directeur du Centre de droit et d'économie du sport, équipe de recherche ;
 - Depuis 2013, directeur adjoint de l'Ecole doctorale « Droit et Science politique », ED n° 88, école co-accréditée entre les Universités de Poitiers, Angers, la Rochelle, le Mans et Limoges ; directeur du site de Limoges ;
 - Directeur du master 2 « Droit et économie du sport » ;
 - Encadrement de nombreux mémoires de recherche (niveaux M1 et M2) et de thèses en droit du sport.

• **Société savante** : Vice-président de l'Institut du droit équin (depuis 2016) et administrateur (depuis 1994).

• **Instances sportives nationales et internationales** :

- Depuis 2000 : médiateur auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) ;
- Depuis 2008 : membre de la Chambre arbitrale du sport (CNOSF) ;
- 2013/2017, membre du Conseil national d'éthique de la Fédération française de football ;
- Depuis 2013, président de la Commission nationale de discipline de la Fédération française de cyclisme (président de la formation professionnelle de 2005 à 2013) ;
 - Depuis 2013, membre de la commission disciplinaire d'appel de la Fédération française d'équitation ;
- 2009/2013, membre du Comité de déontologie du CNOSF ;
- Depuis 2009, membre du Comité pédagogique et stratégique de l'Institut de formation du football (IFF filiale de la Fédération française de football) ;

• **Publication** : rédacteur en chef (depuis 2010) de *Jurisport*, revue mensuelle des éditions Dalloz.

Publications et conférences

• **Co-auteur du Code du sport** (Dalloz).

• **Nombreux articles en droit du sport** (Recueil Dalloz, Actualité Juridique Droit Administratif (AJDA), Revue du droit public (RDP), Semaine juridique, *International Sports Law Review* Jurisport, Cahiers de droit du sport, Dictionnaire Permanent – Droit du sport, Actualité Juridique Pénal, Actualité Juridique Collectivités territoriales, Juristourisme, Revue de droit animalier...).

• **Codirection d'ouvrages de droit du sport** : Règlement des litiges au sein du mouvement sportif (2012), Dictionnaire juridique du sport (2013), L'intégrité des compétitions sportives (2014), Le préalable obligatoire de conciliation (2016)...

• **Nombreux chapitres d'ouvrages de droit du sport.**

• **Nombreuses recherches en droit du sport** (contrats de recherche).

• **Nombreuses conférences et participation à des colloques internationaux et nationaux.**

Responsabilités clubs sportifs

Président d'un club omnisport : Jeunesse Athlétique Isle (7 associations sportives/1 500 licenciés).

Vice-président d'un club de handball : JA Isle (200 licenciés).

Pratiques sportives

Judo (1^{er} dan), équitation (compétitions), handball, tennis, course à pied et VTT (loisir).